

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

CONSEIL  
D'ARCHITECTURE,  
D'URBANISME ET DE  
L'ENVIRONNEMENT  
DE L'ARDÈCHE

**Callo** de  
l'Ardèche

CONSEILLER

ACCOMPAGNER

FORMER

INFORMER ET  
SENSIBILISER

Accompagnement des collectivités, conseil aux particuliers, formation, information et sensibilisation : le CAUE de l'Ardèche s'est fortement impliqué sur ses **missions de service public et d'intérêt général** tout au long de l'année 2023.

Face à l'**urgence environnementale et climatique**, ces missions institutionnelles ont été déclinées dans le **projet d'orientation 2023/2026** du CAUE présenté en assemblée générale en juin 2023 en répondant à quatre enjeux prioritaires :

- ◆ **sobriété, frugalité et inventivité des projets d'aménagements** ;
- ◆ développement de **formes d'habitat attractives et qualitatives** ;
- ◆ promotion de **nouvelles pratiques constructives** en sensibilisant notamment au recyclage et au réemploi ;
- ◆ **partage d'une culture de la qualité du cadre de vie** en développant la sensibilisation en direction notamment du jeune public.

Dans cette feuille de route pluriannuelle, le « **E** » d'**Environnement** du CAUE a été mis en avant : les actions conduites durant l'année 2023 sont ainsi venues montrer l'engagement du CAUE de l'Ardèche dans les nécessaires transitions écologiques, énergétiques et économiques.

Ce « **E** » peut aussi être celui d'**Ensemble** : l'accompagnement des collectivités par le CAUE est une **aide à la décision précieuse** qui permet de passer de l'idée au projet en mobilisant à travers des démarches participatives les élus, les habitants et les acteurs socio-économiques et associatifs.

Le présent bilan d'activité 2023 propose en quelques pages un aperçu de la mobilisation du CAUE de l'Ardèche et le place comme un **acteur incontournable de la qualité du cadre de vie** au sein de l'ingénierie présente en Ardèche :

- ◆ Les très **nombreux accompagnements des communes et communautés de communes** traduisent ainsi une reconnaissance du savoir-faire de l'équipe du CAUE mobilisée à différentes échelles.
- ◆ Le développement du **réseau des acteurs de l'urbanisme** et la poursuite des **Urba Sessions** ont renforcé les compétences des élus et techniciens. Un **réseau départemental du paysage** a été initié avec l'organisation d'une première journée départementale du paysage.
- ◆ Le **conseil architectural** auprès des particuliers s'est poursuivi, un travail de sensibilisation sur des fiches conseils a été lancé. Pour les professionnels, le CAUE s'est mobilisé sur les « **5 à 7 de l'éco-construction** ».

Le concours « **Valeurs d'exemples** » organisé par l'Union Régionale des CAUE a mis à l'honneur un projet ardéchois exemplaire.

- ◆ Le CAUE s'est fortement impliqué sur la thématique de l'**aménagement des cours d'écoles et de collèges** pour plus de qualité environnementale, sociale et pédagogique.
- ◆ Les deux actions emblématiques « **Paysages mobilisés** » et « **Places aux femmes** » ont été finalisées avec deux expositions de qualité qui ont entamé leur périple à la rencontre des habitants en Ardèche et au-delà.
- ◆ La mobilisation du CAUE sur l'action « **Enfants du Patrimoine** » organisée au lycée de Tournon a constitué un temps fort de l'année 2023 avec le lancement régional de l'opération en mai et des visites du lycée proposées en septembre.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres du Conseil d'Administration et du bureau du CAUE qui se sont mobilisés tout au long de l'année pour faire vivre notre CAUE.

Bien évidemment, ce **partage d'une culture de la qualité** architecturale, urbaine, paysagère et environnementale ne serait pas possible sans l'**engagement de l'équipe technique du CAUE** qui a su faire face aux nombreuses sollicitations des collectivités et a proposé tout au long de l'année à tous les ardéchois des temps d'échanges particulièrement riches. Je profite de ce bilan d'activité pour souligner la **qualité d'expertise de l'équipe** et la remercier à nouveau pour son implication.

Enfin, je souligne l'**appui du Département de l'Ardèche** qui, à travers une nouvelle convention pluriannuelle de partenariat, a reconnu la place importante du CAUE au sein de l'ingénierie départementale.

Après cette année 2023 engagée pour la préservation du cadre de vie et l'attractivité de l'Ardèche, l'année olympique 2024 sera l'occasion de porter haut les couleurs d'un urbanisme favorable à la santé, d'insister sur l'importance de la mobilisation citoyenne dans les projets d'aménagement, de renforcer les partenariats. Une année à enjeux s'offre à notre CAUE pour répondre aux défis d'adaptation au changement climatique et à la qualité du cadre de vie !

**Christian FEROUSSIER**

*Président du CAUE de l'Ardèche  
Vice-Président du Département de l'Ardèche*

## Membres de l'État

Jean-Pierre GRAULE, directeur DDT et un représentant de la DDT  
Thierry AUMAGE, directeur académique des services  
de l'Éducation nationale représenté par Cécile BODDAERT  
Jean-François VILVERT, architecte des bâtiments de France

## Membres des collectivités locales

Christian FEROUSSIER, président du CAUE, conseiller départemental  
Sandrine CHAREYRE, vice-présidente du CAUE, conseillère départementale  
Laurence ALLEFRESDE, conseillère départementale  
Pierre MAISONNAT, conseiller départemental  
Laurent MARCE, conseiller départemental  
Ingrid RICHIOUD, conseillère départementale

## Représentants des professions concernées

Robert DUCHAMP, syndicat des architectes de l'Ardèche  
Florine LACROIX, représentant l'association régionale  
de la fédération française du paysage  
Julien MOUNARD, représentant le syndicat des géomètres-  
experts Drôme-Ardèche / suppléant : Sylvain NYSIAK  
Céline VIDALLET, représentant l'ordre des architectes

## Membres élus au scrutin secret par l'Assemblée Générale pour 3 ans

Guy BOUCHER, adjoint au maire de Jaujac  
Francis DOUILLET, vice-président de SOLiHA Ardèche  
Patrick FOURCHEGU, maire de Boucieu-le-Roi, membre du bureau du CAUE  
Hélène LACROIX, trésorière du bureau du CAUE  
Brigitte MOREL, secrétaire du bureau du CAUE  
Hervé OZIL  
Robert ROUX, vice-président du CAUE

## Personnes qualifiées dans les domaines de l'urbanisme et de l'environnement

Célia AUZOU, architecte diplômée d'État  
Isabelle DESCOURS, enseignante en arts plastiques

## Représentant élu par l'ensemble du personnel du CAUE siégeant avec voix consultative

Wesley BAUDEZ

## Personnes invitées avec voix consultative

Benoît CLARET, président de la chambre d'agriculture  
Michèle GILLY, maire de Saint-Laurent-sous-Coiron  
Ali Patrick LOUAHALA, représentant de l'AMF 07  
Fabienne MUNOZ, présidente de la chambre de métiers et de l'artisanat  
Marc SOUTEYRAND, président de la chambre de commerce et d'industrie

## Les membres adhérents

81 COMMUNES / 7 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES  
8 ORGANISMES DIVERS ET PARTICULIERS

## L'équipe technique

Jérôme DAMOUR - Directeur  
Jules ABEL - Conseiller Paysagiste  
Isabelle BARUT - Assistante administrative et d'accueil  
Wesley BAUDEZ - Infographiste  
Kévin DOUSSAINT - Conseiller Paysagiste  
Julie GODEL - Conseillère Architecte (*arrivée septembre 2023*)  
Sabine GUIDUBALDI - Conseillère Architecte - Urbaniste  
Vincent LHERM - Conseiller Architecte (*départ juin 2023*)  
Guylaine MAGNIEZ - Conseillère environnement  
Séverine MONDINO - Chargée de communication et projets culturels  
Hélène PAGE - Conseillère Urbaniste  
Anaïs PIOLET - Conseillère Urbaniste (*départ février 2023*)  
Jean-Luc PRAS - Comptable  
Myriam VAUTHIER - Conseillère Architecte - Urbaniste  
Patrick YIU - Conseiller Architecte

# 2023 : LE CAUE EN QUELQUES CHIFFRES

Nombre de salariés  
(Équivalent temps plein)  
**10,5**



Nombre d'accompagnements  
auprès des communes  
(et groupements)  
**70**



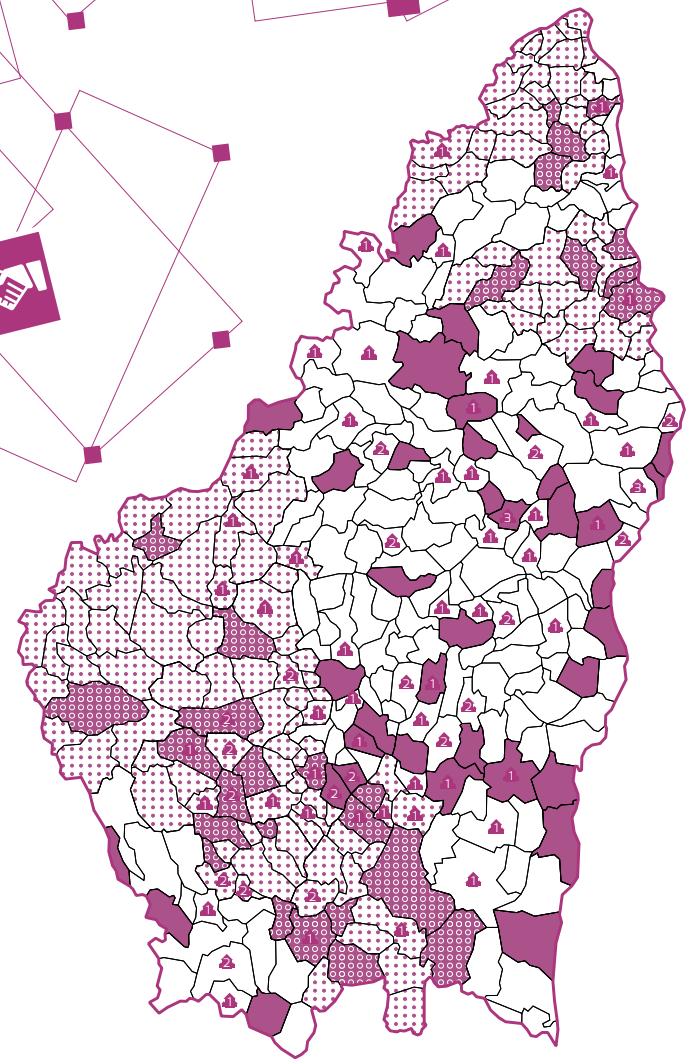
Nombre de communes et  
intercommunalités  
membres  
**88**



Nombre de conseils  
aux particuliers  
**127**



Nombre de personnes ayant  
participé aux  
formations  
**121**



 Accompagnement  
des projets des collectivités

 Accompagnement des projets  
des intercommunalités

 Conseil aux  
particuliers

## LES COMPTES

### CÔTÉ DÉPENSES

Les charges de fonctionnement ont été maîtrisées malgré les hausses du coût de l'énergie, de la location et de l'entretien des locaux du CAUE.

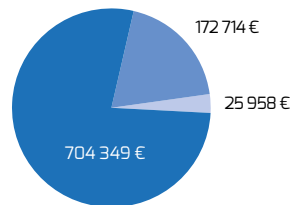
Une gestion attentive des dépenses du quotidien a permis d'absorber ces évolutions : renégociation de contrats de fournitures ou de prestations, changement de logiciel informatique, modification du contrat de maintenance du photocopieur, etc. Les démarches engagées pour le recouvrement du solde d'anciennes conventions ont permis une forte baisse des provisions pour risques de charges exceptionnelles.

Les charges de fonctionnement ont ainsi diminué de 27 772 euros entre 2022 et 2023.

Concernant les actions portées par le CAUE, les dépenses ont été inférieures au budget prévisionnel, certaines actions n'ayant été qu'en partie engagées, ayant engendré moins de dépenses que prévu ou ayant dû être reportées. Des provisions antérieures pour un montant de 11 511 euros prévues pour deux actions (co-financement LEADER) n'ont pas été nécessaires.

Les charges liées au personnel sont restées globalement stables (+11 196 euros entre 2022 et 2023). La priorité a été donnée au maintien des ressources humaines pour répondre aux sollicitations des collectivités et mettre en œuvre le projet d'orientation du CAUE.

### CHARGES 903 021 €



- coûts salariaux
- frais de fonctionnement
- actions de sensibilisation

### CÔTÉ RECETTES

La part départementale de la taxe d'aménagement affectée par le Département au CAUE est la principale ressource financière. Elle a été portée à 700 000 euros en 2023.

Les recettes liées aux conventions avec les communes et communautés de communes ont atteint un niveau important traduisant les nombreuses sollicitations du CAUE durant l'année 2023 (94 813 euros).

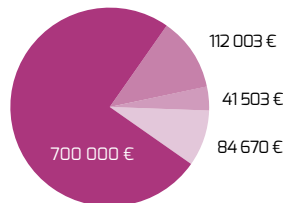
Le montant des adhésions est resté stable par rapport à 2022 et représente 17 190 euros.

Concernant les recettes liées au programme d'actions, face à l'autofinancement du CAUE sur fonds propres, des subventions ont été mobilisées (DRAC, DREAL, LEADER).

L'année 2023 s'est achevée sur un excédent de 35 156 euros. Cet excédent sera affecté au fonds associatif. Après 2 exercices déficitaires de plus de 130 000 €, le CAUE a pu stabiliser ses fonds propres. Cette situation reste cependant fragile et demandera une gestion attentive du budget du CAUE compte tenu des incertitudes liées à l'impact du taux d'inflation sur les charges de fonctionnement, de la nécessaire maîtrise de la masse salariale pour maintenir les capacités d'intervention de l'équipe, des fluctuations du montant des conventions et adhésions.

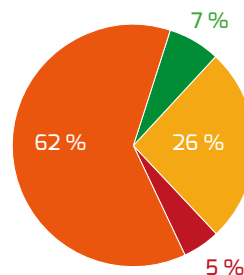
La nouvelle convention d'objectifs et de moyens conclue avec le Département de l'Ardèche pour la période 2024/2028 avec un reversement au CAUE de 800 000 euros de taxe d'aménagement permettra de donner une visibilité sur les moyens d'actions du CAUE sur les 4 prochaines années.

### RECETTES 938 176 €



- part de la taxe départementale affectée
- adhésion / participation des collectivités
- actions de sensibilisation
- autres (opération d'ordre, subvention Europe, État...)

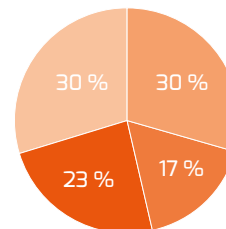
## MOBILISATION DU CAUE PAR PUBLIC



- COLLECTIVITÉS
- JEUNES
- PARTICULIERS ET GRAND PUBLIC
- PROFESSIONNELS ET RÉSEAU

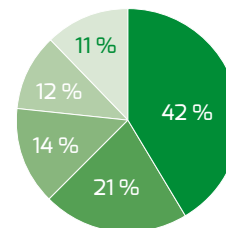
### COLLECTIVITÉS

- BÂTIMENT PUBLIC
- DOCUMENTS D'URBANISME
- ESPACE PUBLIC
- PROJET URBAIN



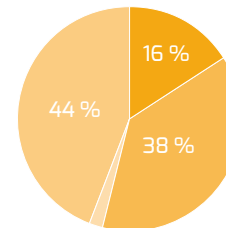
### JEUNES

- COURS D'ÉCOLES
- ENFANTS DU PATRIMOINE
- COLLÈGES
- ATELIERS HORS LES MURS
- AUTRES



### PARTICULIERS ET GRAND PUBLIC

- CONSEIL AUX PARTICULIERS
- LIEUX ORDINAIRES POUR BEAUX PROJETS CULTURELS
- PAYSAGES MOBILISÉS
- AUTRES



**VILLENEUVE-DE-BERG****AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG**

Le territoire de la communauté de communes Berg et Coiron, avec pour centralité Villeneuve-de-Berg, a été retenu pour intégrer le programme « Petites Villes de Demain » porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et dont l'objectif est de soutenir la revitalisation des villes de moins de 20000 habitants situées en dehors des grands pôles urbains. Pour accompagner cette dynamique, un poste de chef de projet a été créé et une convention-cadre valant « opération de revitalisation du territoire » (ORT) a été signée en 2022.

Dans le cadre de ce dispositif, la commune de Villeneuve-de-Berg a sollicité le CAUE pour l'accompagner dans ce projet ambitieux.

La requalification du centre-bourg est vite apparue comme une priorité stratégique. Les différentes études engagées en phase d'élaboration du projet ont en effet révélé un désinvestissement de cet espace sur les dernières décennies alors même que le centre historique présente un potentiel exceptionnel.

**Le CAUE a proposé son appui technique et méthodologique pour la publication d'un appel d'offre portant sur la requalification de la rue principale et des espaces publics adjacents. Le travail intègre l'accompagnement à une rénovation qualitative des devantures commerciales et la volonté d'une démarche concertée avec les habitants, les commerçants et les élus locaux.**





## SAINT-ANDRÉ-DE-CRUZIÈRES

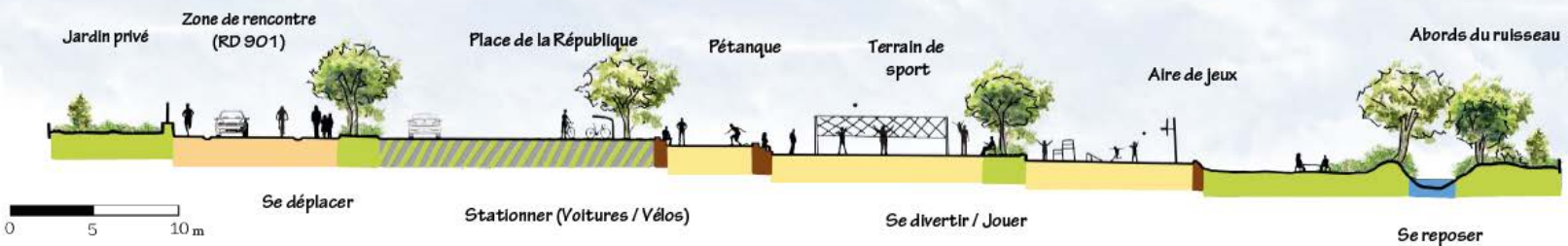
### VALORISATION DE LA TRAVERSÉE DU VILLAGE

Le CAUE a été sollicité par la commune de Saint-André-de-Cruzières afin de définir un plan-guide à l'échelle de la traversée du village. Les élus souhaitaient sécuriser davantage les abords de la route départementale 901 pour y accueillir piétons et cyclistes tout en renforçant la qualité du cadre de vie sur deux espaces stratégiques : la Place de la République au cœur du village et la Place Maurice Grimaud.

Le CAUE a invité les commerçants, habitants et usagers à faire part de leur expertise d'usages quant à leur pratique des espaces publics au sein du village. Après plusieurs temps d'échanges entre élus et habitants, des solutions techniques sont proposées à la commune afin d'envisager un aménagement de la traversée de village qualitatif, avec une mixité d'usages (*piétons, vélos, randonnée, stationnement, terrasses de café...*) et un rapport plus apaisé à la route départementale en centre-bourg.

Cet accompagnement du CAUE a permis aux élus d'avoir une vue d'ensemble sur les différents aménagements possibles, avec une enveloppe budgétaire prévisionnelle afin de projeter l'évolution du centre-bourg sur le long terme dans un projet global.

Coupe schématique de la place de la République



**SAINT-MICHEL-DE-CHABRILLANOUX****ATELIERS PARTICIPATIFS POUR LA REQUALIFICATION DE LA TRAVERSÉE DU VILLAGE**

Le CAUE a accompagné la commune de Saint-Michel-de-Chabrilanoux afin de réfléchir à l'aménagement de la traversée de village et de mettre en cohérence cette future opération avec les problématiques rencontrées par les habitants dans ce cœur de village.

Le CAUE a organisé deux ateliers participatifs afin d'alimenter le diagnostic et les scénarios d'aménagement. Cela a permis à l'équipe municipale de trouver collectivement les solutions les plus adaptées et, surtout, les plus appropriées par les habitants et les usagers.

Le projet vise en grande partie la désimperméabilisation de la place du village et l'amélioration de la mobilité piétonne. Il est alors proposé d'optimiser les stationnements en entrée du bourg afin de libérer l'espace public pour les piétons et de limiter le caractère routier en plein cœur du village. La rencontre et la convivialité ont été les maîtres mots de la réflexion tout au long de cet accompagnement.

À l'issue de ces temps de concertation, le CAUE a réalisé une synthèse et proposé des scénarios présentés lors d'une réunion publique. Les habitants ont pu s'exprimer sur ce scénario afin d'établir une feuille de route, pour agir concrètement en 2023/2024.

**Ces actions ont démarré par une phase test avec l'installation d'une écluse/chicane temporaire et des emplacements de stationnement éphémères, l'objectif étant de trouver l'équilibre entre les besoins des habitants et l'accueil des visiteurs.**





Des pergolas végétalisées et encastrées dans les contreforts

Un pignon réinvesti (peinture murale)

Un bosquet fleuri et arboré

Un parvis dégagé et équipé

## SAINT-LAURENT-DU-PAPE

### VALORISATION DU CŒUR DE VILLAGE

La commune de Saint-Laurent-du-Pape a souhaité travailler sur une amélioration du cadre de vie et des services rendus à la population et à ses visiteurs. Elle a traduit cette ambition dans la valorisation de son cœur de village.

Elle a sollicité le CAUE pour réaliser un pré-diagnostic multi-thématique à l'échelle du cœur de bourg et établir un état des lieux identifiant les secteurs à enjeux, les principaux éléments structurants et les éventuels dysfonctionnements. Le souhait de la commune était également que cet accompagnement se fasse en lien étroit avec la Direction départementale des routes et mobilités, à qui a été confiée une mission de maîtrise d'œuvre pour la partie centrale de la traversée d'agglomération. La démarche a été engagée en concertation avec les habitants pour mieux identifier les usages et les attentes.

Des ateliers participatifs ont été mis en place avec la population pour recueillir les envies et les besoins : comment mieux circuler, où se divertir, où se poser, où s'informer, et quels sont les aménagements nécessaires pour ces différents usages ?

En lien avec la restructuration de la traversée routière, le secteur de la place centrale est apparu comme étant un aménagement prioritaire. La valorisation des usages piétons avec une liaison vers les services et commerces attenants permettrait de réaffirmer cette centralité au cœur du bourg. Le dossier synthétisant les principaux axes du projet a été transmis à la Direction départementale des routes et mobilités, en charge de la mise en œuvre opérationnelle du projet.

## SAINT-VINCENT-DE-BARRÈS

### UNE GINGUETTE COMME CADRE DE VIE POUR SE PRÉSERVER DES CANICULES

La commune de Saint-Vincent-de-Barrès a demandé au CAUE un accompagnement pour transformer l'ancien camping du Rieutord en valorisant ses potentialités naturelles et avec les objectifs suivants :

- ◆ Renforcer la qualité paysagère et urbaine des espaces publics pour requalifier le site en lieu de rafraîchissement et de répit pour les habitants et visiteurs, en faire ainsi un îlot de fraîcheur ;
- ◆ Renaturer au maximum le site avec la diminution des surfaces imperméables et de l'emprise au sol des bâtiments, la conservation des plantations et des arbres existants ;
- ◆ Structurer un site convivial et attractif pour les habitants de la commune et ceux des alentours.

Les bienfaits d'une végétalisation intensive sont multiples. Conserver et compléter le végétal permet de tempérer l'atmosphère estivale. Cela contribue à lutter contre les îlots de chaleur, à améliorer la qualité du cadre de vie et le bien-être, et favorise le développement de la flore et de la faune sauvages.

L'opération est à présent lancée après une consultation par remise de prestations. L'équipe conjointe d'architectes (*Estève et Dutriez*) et de paysagistes (*Atelier L*) travaille à une étude de réemploi (*BET Mineka*) pour remobiliser les matériaux des anciens bâtiments.





## QUINTENAS

### REQUALIFICATION DE LA GRANDE RUE

Le CAUE a accompagné la commune de Quintenas dans la définition d'un programme et la recherche d'une équipe de maîtrise d'œuvre afin de réaliser une étude de circulation et de stationnement à l'échelle du centre village avec l'élaboration d'un parti d'aménagement d'ensemble des espaces publics du centre-bourg.

Le projet porté par la commune et le CAUE permet de répondre aux enjeux actuels (*végétalisation, partage de l'espace, gestion du stationnement*) et de faire de la Grande Rue un véritable espace public dans lequel les habitants pourront circuler à pied en toute sécurité, avec des accès aux commerces plus confortables, et bénéficier d'un cadre de vie de qualité. Plusieurs temps de concertation ont été au programme afin de collecter les besoins et propositions des habitants.

Une fois le scénario préférentiel défini et chiffré, le CAUE a accompagné la commune dans le recrutement de l'équipe de maîtrise d'œuvre en charge de porter le plan-guide de circulation pour apaiser les flux pendulaires automobiles. **L'équipe recrutée a également pour mission de réaliser le projet d'aménagement de la Grande Rue avec une approche participative afin de garantir l'appropriation des habitants et de s'inscrire dans la continuité de l'étude du CAUE de l'Ardèche.**

## URBA-SESSIONS

### FORMATIONS POUR LES ÉLUS ET TECHNICIENS ARDÉCHOIS

Le CAUE de l'Ardèche organise depuis 2007 des cycles de formation à destination des élus et des techniciens afin d'offrir aux collectivités locales les éléments de connaissance nécessaires au développement des projets d'aménagement et d'urbanisme.

Depuis 2014, en partenariat avec le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, il propose un cycle de formations ouvert à toutes les collectivités ardéchoises : les urba-sessions.

#### En 2023, cinq temps forts ont été proposés :

- ◆ 21 février – 17h30/ 19h30  
(webinaire) : **contentieux des autorisations d'urbanisme**
- ◆ 24 avril – journée  
(chambre d'agriculture, Privas) : **agriculture, alimentation, urbanisme et aménagement**

- ◆ 16 mai – journée (Saint-Priest) : **les outils fiscaux et fonciers de l'aménagement**
- ◆ 1<sup>er</sup> juin - journée : **visite d'un lotissement communal à Notre-Dame-de-l'Osier**
- ◆ 11 décembre – 17h30/ 19h30  
(webinaire) : **construire une démarche participative pour son projet d'aménagement**

Conçues afin d'aborder les différents sujets de manière très concrète et de susciter également les échanges ou partages d'expérience entre élus, les urba-sessions réunissent en moyenne 20 à 30 participants. La journée consacrée à l'agriculture et l'alimentation a davantage mobilisé avec 45 personnes inscrites.

**Les diaporamas des intervenants sont disponibles sur le site du CAUE, ainsi que les enregistrements vidéos des webinaires.**

## RÉSEAU DES ACTEURS DE L'URBANISME

### RENFORCEMENT DES ACTIONS DU RÉSEAU

Afin de créer du lien entre les techniciens en charge de l'urbanisme des collectivités ardéchoises, le CAUE et le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche co-animent depuis 2020 un réseau à l'échelle départementale. En 2023, il s'est réuni 4 fois, dont 2 rencontres spécialement dédiées à certains sujets d'actualité tels que le « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) et la réglementation des habitats légers dans les PLU(i).





## PRENDS TON CASQUE !

### VISITE DE CHANTIERS EXEMPLAIRES POUR ÉLUS ET TECHNICIENS

Initiée en 2021 au CAUE, l'action « Prends ton casque ! » a pour objectif de montrer des réalisations récentes, « en chantier » ou achevées récemment, de raconter l'histoire d'une idée qui se concrétise et de susciter des échanges entre élus locaux.

Cette rencontre autour d'un projet en construction doit permettre également de valoriser la qualité d'une démarche, d'un aménagement, d'une préparation en amont avec le CAUE et de la relation entre le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage.

Le vendredi 2 juin, c'est la fin de chantier de la future cantine scolaire de Davézieux qui était à l'ordre du jour. Les élus de la commune invitaient leurs homologues du nord Ardèche à découvrir leur projet et ont partagé avec eux les intentions initiales, les différentes étapes allant de l'opportunité au choix de la maîtrise d'œuvre.

Des partis-pris forts ont en effet jalonné l'ensemble du projet. C'est une équipe de jeunes architectes, Atelier-Quatre-vingt-dix, qui a été sélectionnée levant spontanément toutes les questions, toutes les craintes et tous les doutes de la commune. Ces jeunes professionnels ont aussi porté leurs propres convictions dont celle de travailler au maximum avec des artisans et des professionnels locaux. De son côté, la collectivité a tiré profit des demandes de subventions pour favoriser l'insertion sociale, en choisissant des entreprises facilitant l'emploi des personnes en insertion professionnelle.

**L'équipement aura bénéficié de 80% de subventions et promet d'être unique avec notamment du mobilier sur mesure. Il a été livré à la rentrée 2023, les enfants inaugurant cet équipement en y prenant leur premier repas.**

## JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DES PAYSAGES

VENDREDI 20 OCTOBRE AU DOMAINE DU PRADEL (MIRABEL)

Depuis plusieurs années, le CAUE s'investit autour des questions de paysages, d'énergie et de paysages, de paysages ordinaires, etc. Ces problématiques sensibles mettent le paysage au cœur des projets. L'envie de fédérer les regards et les initiatives a fait petit à petit son chemin. À l'initiative du CAUE, un réseau départemental du paysage a ainsi été constitué réunissant les acteurs institutionnels mobilisés autour des questions paysagères. Avec l'appui de la DREAL, les 30 ans de la loi Paysage ont été l'occasion de franchir une marche en organisant une journée départementale des paysages.

Bravant les intempéries, près de 80 personnes se sont ainsi retrouvées le vendredi 20 octobre au Domaine du Pradel.

Le travail de recherches de Fanny Urien-Lefranc a permis de dresser un panorama subjectif et sensible des paysages ardéchois où la diversité des regards fait émerger les débats. Paysages mangés, paysages des énergies, paysages habités... Les tables-rondes qui ont suivi ont permis d'approfondir certaines thématiques et contradictions : comment habiter le paysage en réduisant son impact climatique ? Comment concilier agriculture, alimentation et problématiques climatiques et sociales ? Si tout est volonté politique, comment faire converger les intérêts particuliers et l'intérêt général ?

**Grand témoin de la journée, le paysagiste Bertrand Folléa a souligné que le paysage n'est ni une carte postale, ni un décor, ni un territoire. Vivant et en constante métamorphose, le paysage devrait être la porte d'entrée vers la transition, et non un paramètre à améliorer en fin de projet.**





## VALEURS EXEMPLES

### UNE AGENCE ARDÉCHOISE, LAURÉATE À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Après une édition 2018-2019 riche de 34 candidatures ardéchoises et de 3 récompenses, le CAUE de l'Ardèche a accompagné l'édition 2022-2023 du Palmarès régional de l'architecture et de l'aménagement « Valeurs d'exemples® » porté par l'Union régionale des CAUE Auvergne-Rhône-Alpes.

Valeurs d'exemples® a pour objectif de faire connaître les réalisations exemplaires menées sur nos territoires, de mettre en lumière leurs dimensions qualitatives et de valoriser les collaborations réussies entre un maître d'ouvrage et un maître d'œuvre. Pour concourir à cette nouvelle édition, les opérations devaient avoir été livrées entre le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et le 31 décembre 2021.

La paysagiste Florine Lacroix d'Atelier L. est lauréate dans la catégorie « communes de plus de 2000 habitants » pour l'aménagement des espaces publics de Pont d'Aubenas.

Plusieurs qualités du projet ont ainsi été reconnues :

- ◆ la logique d'écologie urbaine et de développement durable,
- ◆ l'objectif assumé de mise en valeur des matériaux locaux et de la nature en ville,
- ◆ la volonté d'implication citoyenne, avec des ateliers de concertation et des journées de chantiers participatifs, qui a permis un aménagement d'une grande valeur sociale et environnementale.

**Ce sont à la fois un engagement fort de la commune d'Aubenas et de la maîtrise d'œuvre coordonnée par Atelier L. et une expérience collective exemplaire, inspirante, qui ont été primés.**

**Le prix du public ardéchois a été remis à l'agence d'architecture Estève & Dutriez pour la construction du centre d'hébergement de la Bastide sur la commune de Jaujac.**

## SCOLAIRES

### ET SI ON REPRENAIT LE CHEMIN DES COURS D'ÉCOLES

Lors de la rédaction de son plan d'orientation 2023-2026, le CAUE a amorcé une action sur les cours d'école pour en faire, dans un contexte de réchauffement climatique, un laboratoire de l'évolution de nos villages. L'accent a été mis plus particulièrement sur la thématique de la végétalisation de ces espaces éducatifs.

Dans ce cadre, le CAUE s'est intégré aux réseaux déjà existants et a notamment pris part à l'élaboration d'une journée départementale initiée par la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale) et coordonnée par le collectif Pétales 07. Le 29 mars à la Voulte-sur-Rhône, un ensemble d'acteurs gravitant autour des questions de l'aménagement et de l'éducation a proposé une journée avec des visites d'aménagements exemplaires d'espaces socio-éducatifs, de la crèche au collège, des tables-rondes, des échanges et des partages d'expériences.

**En parallèle, le CAUE a travaillé sur l'aménagement de plusieurs cours d'écoles ou de collèges.**







## ANNONAY

### DIVERSIFIER LES USAGES DANS LA COUR DE L'ÉCOLE VISSENTY

Dans le cadre d'une intervention artistique financée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), l'artiste Sylvain Ristori a construit avec les élèves de l'école Vissenty une œuvre s'inspirant de la cabane. Le CAUE a prolongé cette réflexion en portant un regard global sur l'aménagement de la cour de l'école. Des ateliers menés avec les élèves ont permis de cibler les interventions prioritaires : rendre le préau plus accueillant, pérenniser et compléter la végétalisation existante, ouvrir des espaces de nature, diversifier les usages et équilibrer l'offre sur la cour.

Equipements et végétalisation peuvent être réfléchis de pair en testant les usages et en encourageant le réemploi. Les travaux à réaliser par les services techniques de la commune pourront être phasés et la mise en œuvre se fera par étape pendant les congés scolaires.



## SAINT-DÉSIRAT

### ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DANS LA COUR DE L'ÉCOLE

Dans le cadre d'une visite sur le fleurissement de la commune, la cour de l'école de Saint-Désirat est rapidement apparue aux yeux des élus comme un élément à repenser. D'une volonté première de la commune de replanter un arbre, le CAUE a proposé une analyse élargie au fonctionnement global de l'école. Un état des lieux illustré des espaces extérieurs et des bâtiments a été proposé, permettant de rendre compte de la réalité cachée du terrain et du potentiel déjà existant. Une nouvelle organisation de l'espace a été envisagée dévoilant les opportunités de jeux et de convivialité et privilégiant certaines facettes d'une cour « nature ».

Suite au travail mené en concertation avec les instituteurs, les parents d'élèves et les élus, un projet a été imaginé pouvant être réalisé en autonomie et en régie.

La mise en œuvre verra le jour par étape au cours des congés scolaires.

## PLACES AUX FEMMES !

### L'EXPOSITION S'EXPORTE

Le 8 juin 2023, un an et demi après le colloque « Places aux femmes ! Les espaces publics ruraux ont-ils un sexe ? », le CAUE inaugura à Privas, dans les jardins de la préfecture, l'exposition éponyme. Présentés ensuite jusqu'en septembre dans les locaux du CAUE, les dix-neuf panneaux racontant le projet, les trois résidences et les enseignements issus de l'aventure ont été vus par près de 200 personnes.

Créée de manière éthique, sur la base d'une structure « maison » réalisée en bois, l'exposition est appelée à voyager et à essaimer largement.

À la demande de la médiathèque départementale, dans le cadre de la manifestation « les sentiers du doc », elle a ainsi circulé dès octobre dans trois médiathèques d'Ardèche (*Montpezat-sous-Bauzon, Pailharès et la Voulte-sur-Rhône*) avant de se poser jusqu'à la fin de l'année 2023 dans le hall d'accueil du Conseil départemental de l'Ardèche.

En parallèle, plusieurs collectivités se sont emparées de ce travail pour l'intégrer dans leurs propres démarches d'aménagement ou à des cycles de rencontres consacrées aux femmes. C'est ainsi que la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche a dupliqué l'exposition pour alimenter sa réflexion dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain ». La région Normandie et la région Grand Est ont fait de même pour deux journées dédiées à l'égalité femmes-hommes respectivement en octobre et en novembre.

Un deuxième jeu d'exposition, plus facile à déplacer et installer, a été conçu afin de pouvoir adapter le format de l'exposition à différents lieux d'accueil.

**N'hésitez pas à prendre contact avec le CAUE si vous souhaitez présenter cette exposition dans votre structure.**





## PAYSAGES MOBILISÉS

### UNE EXPOSITION EN TOURNÉE

En 2023, le projet « Paysages mobilisés » porté par le CAUE de l'Ardèche a suivi son cours. Suite à l'appel à photographies lancé à l'échelle départementale pour questionner les ardéchois sur les évolutions de leur paysage du quotidien, un travail de recherche mené par l'anthropologue Fanny Urien-Lefranc a permis de mettre en lumière et d'interpréter les perceptions des habitants sur leurs paysages.

Le CAUE de l'Ardèche a élaboré l'exposition « Paysages mobilisés » afin de donner à voir toute la matière collectée et dresser ainsi un panorama subjectif et sensible des paysages ardéchois. Cette exposition est l'opportunité, pour chacun d'entre nous, de se rassembler autour d'observations, de ressentis, de souhaits, de craintes et de volontés politiques, pour penser les paysages de demain et faire collectivement transition.

La journée départementale des paysages a permis le vernissage de cette nouvelle exposition itinérante, destinée à voyager à travers le département de l'Ardèche. Elle est l'occasion de partager une matière mouvante et subjective afin de mettre en œuvre de manière collective et participative des démarches de projet dans les territoires.

Enfin, c'est un support pédagogique pour sensibiliser les plus jeunes à cette notion de paysages, pour questionner leurs perceptions et mieux appréhender les dynamiques d'évolution de leur cadre de vie. Ces ateliers de sensibilisation animés par le CAUE permettent aux jeunes de partager la subjectivité de leur regard et de continuer d'alimenter l'appel à photographies.

**N'hésitez pas à prendre contact avec le CAUE si vous souhaitez présenter cette exposition dans votre structure.**





## PERMANENCES ARCHITECTURALES

### LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

Des permanences architecturales auprès des particuliers sont proposées en présentiel sur deux sites (*centre et sud Ardèche*) et à distance. Les conseils à distance, qui ont de plus en plus la préférence des habitants, permettent d'être plus flexibles et de couvrir l'ensemble du territoire.

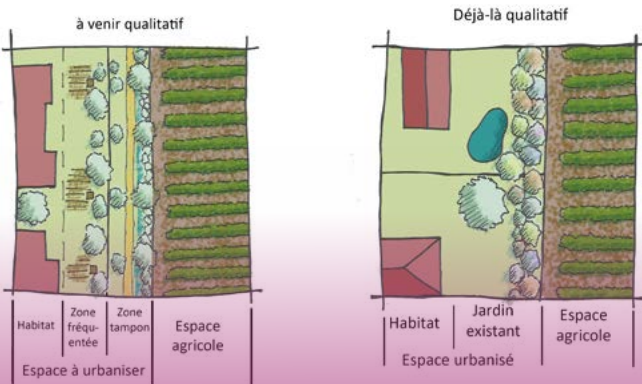
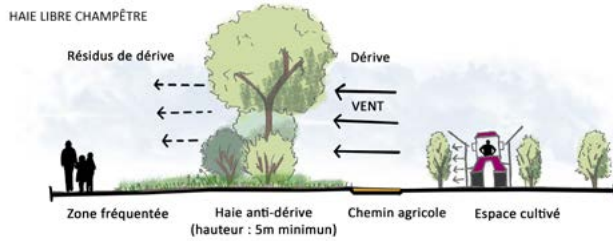
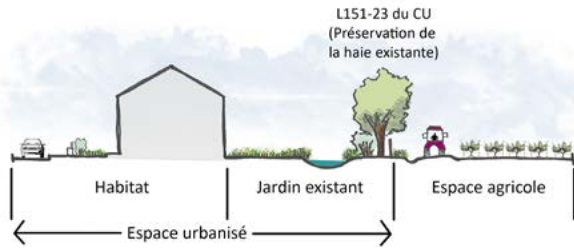
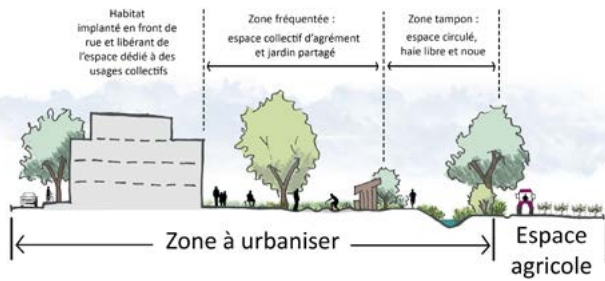
**En 2023, 127 foyers ont bénéficié de conseils, 77 rendez-vous ont été donnés en visio, 20 en présentiel et 30 par téléphone.**

Dans un contexte de transition énergétique, on peut vérifier la nécessité d'accompagner les particuliers dans leur projet de rénovation. Les conseils proposés par le CAUE ne se limitent pas aux notions techniques de construction bioclimatique, de patrimoine ou d'éco-construction, mais tentent de proposer des pistes d'amélioration de qualité des espaces et de qualité de vie des habitants. Ces conseils fournissent des outils pour entrer dans une démarche de projet, le projet d'habiter un lieu dans sa singularité.

Les thématiques principalement abordées sont la rénovation des bâtis anciens en centre bourg ou en secteur plus diffus, l'aménagement de bâtiments d'activités et l'adaptation des logements aux personnes vieillissantes ou à tout changement de vie.

**Les retours positifs des particuliers qui bénéficient des conseils sont très encourageants et témoignent de la pertinence de ce service.**





## FRANGES URBAINES

### LISIÈRES, FRANGES URBAINES, INTERFACES...

Ces concepts désignent des lieux qui forment à la fois une séparation et une connexion entre un espace urbain et un espace agricole ou naturel accueillant des usages différents. La gestion de ces franges urbaines est un enjeu majeur afin d'éviter que ces interfaces ne deviennent des lieux de conflit, et pour qu'elles soient au contraire des lieux de transition douce.

Pour ce faire, le CAUE de l'Ardèche en partenariat avec la Direction départementale des territoires (DDT) et la Chambre d'agriculture de l'Ardèche, a participé à l'élaboration d'une charte des Franges Urbaines intitulée « **Interfaces entre les espaces agricoles et urbanisés : Quels outils pour mieux les concevoir ?** ».

Cette charte s'intéresse spécifiquement à la gestion des franges entre les espaces urbanisés ou à urbaniser et les espaces agricoles, au travers des outils de la planification urbaine à destination des élus et des techniciens de l'aménagement du territoire. Les propositions et illustrations qu'elle contient visent à concilier la préservation de bonnes conditions d'exercice des activités agricoles, la qualité architecturale, urbaine, environnementale des aménagements, en intégrant la qualité de vie des habitants et une gestion économe du foncier.

Elle s'est nourrie d'exemples rencontrés en Ardèche et sur d'autres départements ou régions et d'un travail en ateliers sur des cas inspirés de projets existants dans notre département.

**Le document est directement accessible sur le site du CAUE.**

## ON Y ÉTAIT !...

Au fil de son travail, le CAUE a toujours à cœur de créer du lien, de faire réseau, de prendre part aux différentes actions initiées par ses partenaires. 2023 n'a pas démenti.

### VENDREDI 15 SEPTEMBRE : LES ENFANTS DU PATRIMOINE

En amont des Journées Européennes du Patrimoine, le CAUE a accompagné les élèves du lycée Gabriel Faure de Tournon-sur-Rhône dans un travail sur le patrimoine architectural et paysager de leur établissement, en lien avec une réflexion sur le lycée de demain. Le temps d'une journée, les lycéens ont ensuite investi les habits d'un « guide patrimoine » pour transmettre aux plus jeunes les connaissances acquises précédemment. Une belle expérience vécue autour de l'histoire d'un lieu, des patrimoines, de leur préservation et de leur valorisation.

### JEUDI 12 OCTOBRE : CONGRÈS DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS DE COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Le CAUE était présent au salon des maires organisé cette année sur la commune des Vans. Temps fort départemental, cette journée a permis de présenter aux élus ardéchois les possibilités d'accompagnement proposées par le CAUE et de discuter avec de nombreuses communes bénéficiant déjà de son appui. Elle a également été l'occasion d'échanger avec les partenaires techniques et d'initier des collaborations confortant la place du CAUE dans l'ingénierie présente sur le département.







## ON Y ÉTAIT !...

### VENDREDI 13 OCTOBRE : ARTISTES, ARCHITECTES ET ARTISANS D'ART... CROISONS LES REGARDS !

À l'occasion des Journées nationales de l'architecture, un partenariat s'est noué entre le Polinno, la communauté de communes des Vans en Cévennes et l'Agence pour le développement des métiers d'art. Une rencontre entre professionnels a été organisée pour imaginer la manière dont les coopérations entre artistes, artisans d'art et architectes peuvent participer au développement de pratiques innovantes.

Les échanges auxquels le CAUE a pris part ont permis de réaffirmer la nécessité de ce terreau fertile de savoir-faire pour améliorer la qualité de notre environnement bâti et donner envie aux plus jeunes d'explorer ces voies professionnelles.

### MARDI 5 DÉCEMBRE : LA PIERRE SÈCHE, UNE PRATIQUE QUI A DE L'AVENIR

Le CAUE est présent dans le réseau « 5 à 7 de l'éco-construction® » destiné aux professionnels de la construction. Avec le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, il a pris une part active à l'organisation d'une rencontre interprofessionnelle consacrée à la pierre sèche.

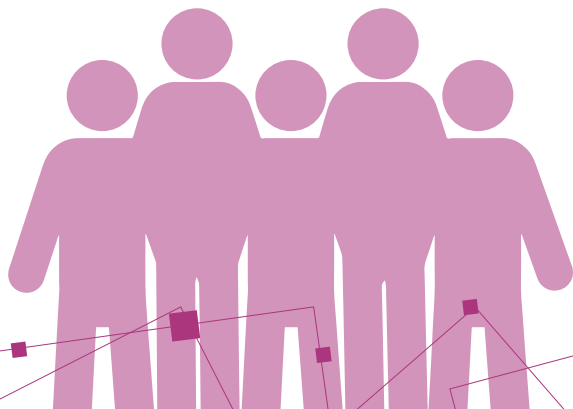
Savoir-faire traditionnel ancestral, la pierre sèche est un matériaux bien adapté au climat local et particulièrement pertinent pour les aménagements « bas carbone ». Le témoignage de muraillers et de carriers a permis de saisir le contexte d'une filière qui a su perpétuer une tradition, se structurer, mais qui travaille à flux tendu.

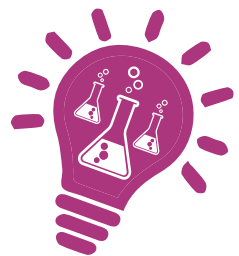
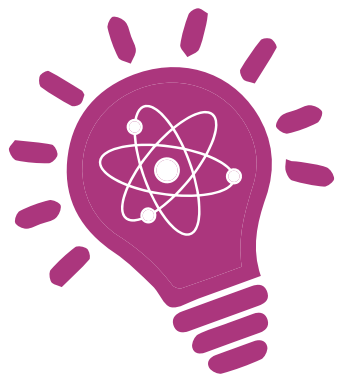


**Le projet d'orientation validé en 2023 a été l'occasion de mettre en avant 4 enjeux pour le CAUE de l'Ardèche :**

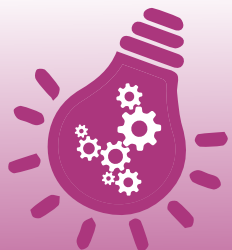
- ◆ Contribuer à l'adaptation de l'habitat au changement climatique et aux urgences écologiques : sobriété, frugalité et inventivité des projets d'aménagements ;
- ◆ Favoriser une culture de la qualité du cadre de vie en développant la sensibilisation en direction notamment du jeune public ;
- ◆ Développer des formes d'habitat plus denses, attractives et qualitatives en réponse aux enjeux de reconquête des centres bourgs et de sobriété foncière ;
- ◆ Promouvoir de nouvelles pratiques en sensibilisant notamment au recyclage et au réemploi.

Le choix a été fait de mettre en avant dans le projet d'orientation le « E » de CAUE, « E » d'Environnement mais aussi d'Engagé.





4 AXES  
22 ACTIONS



Le projet d'orientation se décline ainsi en 4 axes de travail et 22 actions pour un CAUE de l'Ardèche qui :

- ◆ Renforce ses missions d'aide à la décision pour les collectivités et les particuliers ;
- ◆ S'engage dans des approches innovantes et des expérimentations ;
- ◆ Développe les outils de sensibilisation pour les élus, les professionnels et les habitants avec un accent mis sur la construction d'une offre pédagogique pour le jeune public ;
- ◆ Consolide des partenariats et sa place comme acteur départemental de la qualité du cadre de vie.

Renforcer  
l'implication  
auprès du jeune public

S'engager face  
à l'urgence climatique  
et environnementale

Innov  
dans les pratiques

Développer une culture  
partagée de qualité  
du cadre de vie

Contribuer  
à l'ingénierie  
départementale

Proposer  
une offre  
culturelle

Accompagner  
la montée en  
compétence  
du territoire



**Cae** de  
l'Ardèche

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme  
et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie  
BP101 - 07001 PRIVAS Cedex

04 75 64 36 04  
accueil@caue07.fr

**Ardèche**  
LE DÉPARTEMENT

W W W . C A U E 0 7 . F R